

TENDANCES

DROGUES ET CONDUITES ADDICTIVES À SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHÉLEMY

RÉSUMÉ

- Saint-Martin, territoire au nord de la Guadeloupe, est un maillon de la chaîne logistique du trafic de cocaïne entre les pays producteurs d'Amérique du Sud et l'Europe. Les passeurs y trouvent une route aérienne permettant de déjouer le renforcement des contrôles en Guyane, Guadeloupe et Martinique.
- L'usage de cannabis est décrit comme relativement courant dans les deux territoires. À Saint-Martin, sa consommation bénéficie au sein de la population locale de représentations sociales plus positives que celles liées à la cocaïne.
- Dans les deux territoires, l'accessibilité de la cocaïne joue comme un facteur favorisant son usage en contexte festif, notamment parmi les nouveaux résidents. Chez les jeunes travailleurs saisonniers, la porosité des vies professionnelle et personnelle peut accentuer les risques de dépendance et de précarisation.
- Dans les deux territoires, l'usage de crack est relevé chez des personnes en situation de grande précarité. Si celle-ci est structurelle à Saint-Martin, elle demeure marginale à Saint-Barthélemy et concerne surtout des travailleurs sans domicile fixe en quête d'opportunités économiques.
- Dans les deux territoires, l'offre de soins en addictologie s'avère restreinte et les possibilités de suivi à long terme apparaissent insuffisantes.

Le projet d'observation des usages de drogues en outre-mer (OUDOM) de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) s'appuie sur des enquêtes qualitatives menées dans les territoires ultramarins, en mobilisant les méthodes développées dans le cadre du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND), afin d'y renforcer la documentation sur les trafics et les usages de substances psychoactives. Ce numéro de *Tendances* restitue les résultats de l'étude réalisée en 2025 à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Impulsée par la volonté des pouvoirs publics locaux, cette enquête a été menée en parallèle au volet guadeloupéen du projet OUDOM, afin de pallier le manque de données sur ces territoires.

Au cœur de la mer des Caraïbes, les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (communément désignée sous le nom de Saint-Barth'), collectivités d'outre-mer françaises, forment deux territoires distincts aux réalités démographiques et socio-économiques contrastées. Saint-Barthélemy est un territoire insulaire de faible étendue, comptant un peu plus de 10 000 habitants sur une superficie de 21 km². L'île de Saint-Martin, d'une superficie totale de 90 km², est partagée entre une partie néerlandaise, Sint Maarten, et la collectivité française

de 53 km² dans laquelle résident plus de 40 000 habitants. Ce contexte binational, couplé à une population cosmopolite issue de diverses vagues migratoires depuis les années 1980, fait de Saint-Martin un territoire singulier aux enjeux multiples en matière de drogues. De plus, Saint-Martin fait face depuis le début des années 2010 au vieillissement de sa population, induit notamment par le départ des jeunes adultes en quête d'opportunités économiques : en près de dix ans, la part des moins de 24 ans a reculé de 40,8 % à 34,6 %, alors que celle des 55 ans et plus a augmenté de 14,5 % à 24,4 % [1]. Les deux territoires voient en outre coexister différents groupes sociaux. Résidents locaux ou venus de l'Hexagone, saisonniers et touristes s'entrecroisent, à l'image de ce qui est observé dans les autres territoires ultramarins [2], mais selon des dynamiques différentes du fait de contextes particuliers aux deux collectivités. Ces caractéristiques se traduisent par des motivations et des pratiques d'usage de substances psychoactives diversifiées, articulées à l'âge et à la provenance de la population.

Les deux territoires se distinguent également sur le plan économique. Saint-Barthélemy dispose d'une économie relativement prospère : le produit intérieur brut (PIB) par

habitant y est nettement supérieur à la moyenne observée dans la France entière, territoires ultramarins compris (38 994 € contre 32 404 € en 2014¹) et à celui observé à Saint-Martin (16 572 € la même année) [3]. Fondée sur le tourisme haut de gamme, l'économie de Saint-Barthélemy repose principalement sur les activités d'hôtellerie-restauration, de commerce et de BTP, qui concentrent la plupart des salariés du secteur privé. Ce modèle soutient un niveau de vie élevé et un très faible taux de chômage, de seulement 1,9 % en 2022 contre 7,3 % en France entière hors Mayotte et 28,8 % à Saint-Martin [3]. Si le tourisme représente également le pilier central de l'économie saint-martinoise, le territoire a subi plus fortement que Saint-Barthélemy les conséquences des crises successives (ouragan Irma en 2017, pandémie de COVID-19 en 2020) qui ont profondément déstabilisé le secteur.

Ces différences économiques et sociales contribuent à modeler des réalités locales différencierées en termes de conditions de vie, d'insertion sociale et de dynamiques de consommation de substances psychoactives. Positionnées sur l'axe stratégique entre les pays producteurs de feuille de coca d'Amérique du Sud et l'Europe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont au cœur des trafics internationaux de cocaïne. Néanmoins, les effets de cette circulation sur les contextes locaux, les pratiques de consommation ainsi que les dispositifs de prise en charge des usagers se déclinent différemment dans les deux territoires.

Trafic international et local

Saint-Martin, territoire sur la route de la cocaïne

Depuis le milieu des années 2010, la production mondiale de cocaïne est en constante augmentation [4]. Le trafic à destination de l'Europe s'effectue depuis les trois principaux pays producteurs de cocaïne (Colombie, Pérou, Bolivie) par voie maritime et aérienne et transite via les zones de rebond du plateau des Guyanes et des îles des Caraïbes. Saint-Martin figure comme l'un des multiples maillons de cette chaîne de transport. Les forces de l'ordre interrogées décrivent le rôle stratégique des trafiquants saint-martinois dans le haut du spectre de la criminalité organisée liée au trafic maritime de cocaïne, ceux-ci fournissant des ressources et des moyens aux réseaux d'exportation sud-américains.

« À Saint-Martin [les trafiquants] sont considérés comme les spécialistes de la logistique, de la fourniture de moyens pour les transports, etc. Avec ces réseaux-là, du fait de la position géographique de Saint-Martin, il y a le côté assistance, technicien; ils fournissent des bateaux pour des points de dépôt en mer, de la main-d'œuvre... » (Représentant de la gendarmerie de Saint-Martin)

Le trafic maritime de drogues est par ailleurs particulièrement difficile à appréhender localement, en raison de la binationalité de l'île et de la proximité des territoires insulaires voisins par lesquels transite également la cocaïne à destination de l'Europe. Aucune indication n'a pu être relevée concernant le trafic de drogues de synthèse, leur présence étant moins marquée sur le territoire que celle de la cocaïne et du cannabis (cf. encadré Drogues de synthèse et opiacés).

Vecteur clé du trafic aérien de cocaïne depuis l'Amérique du Sud, le phénomène des mules, qui transportent la drogue *in corpore* ou *ex corpore* par avion, ne cesse d'évoluer depuis le début des années 2010 dans l'arc Antilles-Guyane. Depuis 2022 et la mise en place du dénommé « 100 % contrôle », dispositif de contrôles renforcés à l'aéroport Félix-Éboué de Cayenne

en Guyane, les stratégies de contournement des trafiquants font apparaître de nouvelles routes intermédiaires dans le transport à destination de l'Europe. Peu à peu, les aéroports de Guadeloupe et de Martinique ont fait face à une recrudescence de ce phénomène, qui n'y était pas ou peu identifié jusqu'à la fin des années 2010 [5]. Cependant, du fait d'un renforcement des dispositifs de sécurité dans ces aéroports, les forces de l'ordre saint-martinoises constatent une troisième vague de contournement du trafic par passeurs aériens de cocaïne, qui transitent progressivement via les deux aéroports présents à Saint-Martin (Grand-Case et Princess-Juliana).

Pour contrer ce phénomène de report, les autorités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont mené une première opération locale de « 100 % contrôle » à l'aéroport de Grand-Case en juillet 2025 [6]. De tels dispositifs sont amenés à se renforcer. Il est à noter que l'aéroport international Princess-Juliana, situé en zone néerlandaise, concentre la majeure partie des vols à destination et au départ de l'île, et demeure un espace hors de portée des autorités françaises.

Des points de vente physiques bien identifiés

Le trafic local de substances psychoactives à Saint-Martin se matérialise par l'existence de points de vente, notamment de cannabis, tenus par des groupes de revendeurs implantés dans différents quartiers, selon leur appartenance à ceux-ci et pour des raisons stratégiques : possibilité de fuite rapide en cas d'intervention des forces de l'ordre, présence de caches destinées à dissimuler ou abandonner la marchandise. Dans la majorité des cas, les revendeurs se déplacent ou stationnent sur des deux-roues motorisés afin de faciliter une éventuelle fuite. Dans la partie française de Saint-Martin sont dénombrés plus d'une trentaine de points de vente, identifiés et connus à la fois des forces de l'ordre et des usagers de substances psychoactives.

« Ce sont les mêmes points depuis plus de trente ans. Il y a quelquefois des opérations qui sont faites pour essayer de freiner la vente et le trafic, mais on constate que cela reste les mêmes. Un touriste, avant même de venir sur Saint-Martin, il saura qu'il doit aller à Saint-James, il saura qu'il doit aller à Sandy Ground. C'est connu. » (Représentant de la gendarmerie de Saint-Martin)

Le trafic local à Saint-Martin s'inscrit dans une dynamique plus large liée au trafic international de cocaïne, mêlant rivalités de quartier et influences extérieures. Selon les forces de l'ordre, les groupes de revendeurs tendent désormais à s'organiser selon des modèles de groupes criminels structurés, avec des codes, des affiliations et des connexions internationales.

« [Les interconnexions] ont tendance à se développer plus internationalement. Avant, c'étaient des petits phénomènes de querelles entre quartiers. [...] Avec le développement d'Internet, ils ont commencé à s'émanciper. Ils ont fait des connexions au niveau international et s'identifient à certains gangs. Par exemple, les gangs de Trinidad et Tobago, les gangs des Six et des Seven. Au fur et à mesure, ceux-ci ont fait des connexions avec les petits chefs de quartiers locaux à Saint-Martin et ils ont commencé à s'implanter. » (Représentant de la gendarmerie de Saint-Martin)

À Saint-Barthélemy, les forces de l'ordre recensent trois points de vente de cannabis et de cocaïne, identifiés dans les zones festives de Gustavia et Saint-Jean sur un modèle similaire à celui rencontré à Saint-Martin. Des revendeurs, stationnés à des endroits précis, approvisionnent les usagers locaux en produits directement dans la rue. Les clients peuvent également détenir

1. Les données socio-économiques et statistiques à Saint-Martin et Saint-Barthélemy restent limitées, ce qui explique l'existence de lacunes ou d'interruptions dans les données disponibles sur plusieurs années.

les coordonnées de leur revendeur habituel, afin d'organiser les transactions ou livraisons directement par téléphone. Les modalités d'approvisionnement des touristes fortunés sont en revanche plus difficiles à observer. Ces circuits parallèles, discrets et privés, échappent à la surveillance des forces de l'ordre.

Une présence affirmée du cannabis

Du cannabis en provenance d'Amérique du Nord

La présence de cannabis dans les Caraïbes s'inscrit dans un ancrage culturel marqué, induit par la proximité géographique et symbolique avec la Jamaïque et la culture rastafarienne². À Saint-Martin, la consommation de cannabis par une population cosmopolite, originaire de divers territoires voisins, s'inscrit dans cette continuité. À Saint-Barthélemy, les usages de cannabis sont également décrits comme courants.

Sur les deux territoires, les autorités interrogées observent l'absence de cannabiculture structurée. La production locale d'herbe est décrite comme marginale, et qui demeure le fait de producteurs individuels s'y adonnant pour leur consommation personnelle ou celle de leur entourage. À Saint-Martin, l'approvisionnement est décrit comme reposant essentiellement sur des importations en provenance du Canada et des États-Unis.

L'herbe de cannabis constitue la forme quasi exclusive en circulation, la résine de cannabis demeurant en effet peu relevée par les enquêtés, à l'image de ce qui est observé dans les autres départements français d'Amérique [2, 7]. Différentes variétés sont décrites dans les deux territoires, et permettent aux usagers d'adapter leur consommation en fonction des effets souhaités et de leur budget. En effet, si la variété dénommée « jamaïcaine » ou « jammie » est décrite comme de « faible qualité » par les usagers, elle est aussi la moins onéreuse, son prix déclaré débutant à 2,50 € le gramme à Saint-Barthélemy et oscillant autour de 5 € à Saint-Martin. En revanche, d'autres variétés d'herbe considérées de meilleure qualité par des usagers expérimentés sont accessibles à un prix déclaré entre 10 et 20 € le gramme. Le cannabis peut ainsi être considéré comme onéreux chez ces consommateurs, dont certains sont habitués aux tarifs hexagonaux (prix compris entre 8 et 10 € le gramme [8]). L'usage de cannabis représente ainsi pour certains une part considérable de leur budget mensuel: un enquêté de Saint-Barthélemy déclare dépenser entre 700 et 800 € par mois pour sa consommation personnelle.

Sur les deux territoires, les approvisionnements en cannabis s'effectuent principalement sur les points de vente urbains identifiés. L'utilisation de plateformes numériques telles que Snapchat ou Telegram à des fins publicitaires et de développement de clientèle n'est pas relevée par les enquêtés. En revanche, des livraisons à domicile via WhatsApp peuvent avoir lieu lorsque le revendeur fait partie d'un cercle restreint d'interconnaissances. Un usager à Saint-Barthélemy rapporte la possibilité d'obtenir des cigarettes de cannabis préroulées en lot par ce biais, pour un prix autour de 40 € les quatre joints.

Une consommation ancrée culturellement

Sur les deux territoires, le cannabis occupe une place centrale dans les usages. Chez les habitants permanents, la consommation s'inscrit ainsi dans des logiques sociales ou culturelles parfois transmises dès l'adolescence, au sein d'un entourage consommateur. À Saint-Martin, les professionnels de santé relèvent des expérimentations précoces de cannabis

chez des jeunes à partir de l'école primaire, menant à des usages confirmés au collège. Un usager ayant grandi à Saint-Barthélemy rapporte avoir débuté sa consommation par la « jammie » en classe de cinquième et un usager saint-martinois indique avoir expérimenté cette substance à un jeune âge, avec sa mère. L'usage paraît concerner des profils variés, issus de milieux sociaux divers.

Le caractère culturel et relativement normalisé du cannabis à Saint-Martin s'accompagne d'une différenciation dans les représentations locales des produits psychoactifs. Le cannabis, considéré comme une substance naturelle, douce et aux effets maîtrisables, est largement accepté dans un contexte d'usage historique caribéen. À l'inverse, la cocaïne et les drogues de synthèse sont jugées plus dangereuses, importées d'une culture hexagonale éloignée des représentations locales. À Saint-Martin, la consommation d'herbe est par ailleurs tolérée socialement dans certains espaces publics. Cette situation est renforcée par l'asymétrie législative entre les deux parties de l'île. Du côté néerlandais, la réglementation autorise la consommation de tabac – souvent consommé avec de l'herbe – à l'intérieur des lieux festifs, favorisant un climat de tolérance généralisée sur un territoire où la frontière demeure essentiellement administrative. Ainsi, si la consommation de cannabis est largement admise et visible dans l'espace public, les usages de cocaïne demeurent plus discrets, se déroulant principalement au sein d'espaces publics fermés (bars, discothèques, etc.) ou de lieux privés, et à l'abri des regards en raison de la représentation sociale négative associée.

L'usage de cocaïne, un phénomène répandu

Une accessibilité favorisant les usages

Les enquêtés s'accordent sur la présence marquée de la cocaïne dans les deux territoires, sa circulation étant favorisée par la proximité des pays producteurs. À Saint-Martin, le prix au gramme relevé au moment de l'enquête se situe entre 15 et 20 €, soit environ trois fois inférieur à celui observé en France hexagonale en 2023, compris entre 50 et 60 € [8]. À Saint-Barthélemy, les usagers rapportent des tarifs compris entre 20 et 50 € le gramme, des différences pouvant s'exercer en fonction du profil de l'acheteur et de la relation entretenu avec le revendeur.

En 2024, 56 % des visiteurs de Saint-Barthélemy proviennent des États-Unis alors que 61 % des touristes à Saint-Martin sont originaires de France hexagonale [1, 3, 9]. Le caractère accessible de la cocaïne explique sans doute sa popularité auprès de ces populations, qui ont à disposition un produit moins cher qu'à leur habitude tout en détenant un pouvoir d'achat supérieur à celui des habitants. En effet, en 2021, son prix moyen aux États-Unis est estimé autour de 120 € le gramme [10]. Chez les consommateurs de cocaïne de passage sur les îles, cet usage peut ainsi être exacerbé, porté par une opportunité de consommation à moindre coût.

« En France [hexagonale], autant te dire que la drogue, c'est pas au même prix qu'ici. Donc ici, je me fais plaisir. La coke ici c'est 15 balles ! De quoi se faire plaisir. » (Femme, 35 ans, usagère de cocaïne originaire de France hexagonale, de passage à Saint-Martin)

Alors que, en France hexagonale en 2023, la teneur moyenne en principe actif des saisies de cocaïne s'élève à 73 % [11], celle relevée par les saisies de la Drug Enforcement Administration (DEA) dans la zone Caraïbes est de 83,4 % la même

2. La culture rastafarienne, née en Jamaïque dans les années 1930, considère le cannabis comme une plante sacrée utilisée à des fins spirituelles. Cette symbolique a influencé les représentations sociales du cannabis dans les territoires voisins des Caraïbes.

année [12, 13]. Chez les usagers interrogés, la perception d'une « qualité supérieure » est ressentie, contribuant à la réputation d'un meilleur « rapport qualité/prix » localement.

« Ici, c'est beaucoup plus puissant, les effets ne sont pas du tout pareils. [...] Moi, j'avais commencé en France, donc je pensais connaître. Mais quand je suis arrivé ici, cela n'avait rien à voir. C'était vraiment beaucoup plus puissant, pour un prix moindre. » (Responsable hôtelier et ancien usager de cocaïne à Saint-Martin)

La cocaïne est d'autant plus accessible que son approvisionnement est facilité. Les consommateurs peuvent non seulement s'en procurer dans les points de vente identifiés, mais sont également susceptibles d'être approchés par des revendeurs directement au sein des établissements festifs qu'ils fréquentent, à Saint-Martin comme à Saint-Barthélemy.

« Il y a des dealers qui viennent dans nos établissements, que l'on essaye justement de diriger vers la sortie [...]. On sait pourquoi ils sont là. On les connaît de visu. On sait que quand ils restent au bar pendant deux heures à consommer tout seuls, c'est vraiment parce qu'ils cherchent des clients. Donc, c'est vraiment accessible. » (Responsable hôtelier et ancien usager de cocaïne à Saint-Martin)

Une culture festive au cœur des consommations

Principal secteur économique des deux territoires, l'activité touristique connaît une fréquentation particulièrement élevée. La saison 2023-2024 a accueilli environ 320 000 visiteurs à Saint-Barthélemy, et à Saint-Martin et Sint Maarten ont été reçus près de deux millions de touristes sur l'année 2024 [1, 3]. Les hautes saisons touristiques, de novembre à avril, connaissent une forte affluence et concentrent une part importante de l'activité hôtelière annuelle des deux îles. En 2024, le taux d'occupation des hébergements touristiques à Saint-Martin atteint son niveau maximal durant la période du carnaval français en février (80 %), contre seulement 19 % en octobre, période de basse saison [9]. Ces modèles économiques, rythmés par une activité festive marquée, participent du dynamisme de la vie nocturne, propice à l'usage de substances psychoactives.

À Saint-Barthélemy, l'expérimentation favorisée par l'interconnaissance

À Saint-Barthélemy, la consommation de cocaïne est décrite par les enquêtés comme répandue. La dimension festive joue un rôle central dans l'intégration des nouveaux arrivants sur l'île qui, dans les sociabilités locales, disposent d'un accès facilité à la substance. L'arrivée à Saint-Barthélemy peut devenir ainsi un levier d'expérimentation aussi bien que d'intensification de l'usage.

« [Ma consommation] a commencé en France. Mais c'était beaucoup moins que sur "Saint-Barth". [...] C'est facile à avoir ici, et c'est surtout la population qu'il y a. Si ça avait été le même prix qu'en France, je pense que ça aurait été pareil. [...] La population est plus festive. On est plus à l'aise avec les gens. [...] Souvent, c'était dans les bars. Après, souvent aussi chez les amis, parce que ça se regroupe pas mal. [...] C'était festif, ceux qui veulent se servir se servent, c'était du partage. » (Homme, 32 ans, usager de cannabis et de cocaïne à Saint-Barthélemy)

La proximité et l'interconnaissance exacerbées, sur cette île d'à peine plus de 10 000 habitants, renforcent l'accès à la substance. Les consommateurs peuvent être en mesure de repérer si une personne est disposée à consommer ou non, pouvant rendre l'évitement du produit difficile et accroître les tentations.

Drogues et conduites addictives à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

« [On te dit]: "Est-ce que tu en prends [de la cocaïne]?" Et si tu oses dire oui, ici ça va très vite, ici tout le monde se connaît, tout le monde sait qu'un tel prend ou ne prend pas, donc... Au départ on ne sait pas trop si vous prenez, mais on vous propose. Et dès que vous avez dit oui une première fois, on sait que potentiellement, après, on repropose. » (Homme, 32 ans, usager de cannabis et de cocaïne à Saint-Barthélemy)

À Saint-Barthélemy, la normalisation de l'usage de cocaïne est renforcée par l'hétérogénéité des publics concernés. Les touristes aussi bien que les travailleurs saisonniers et les résidents permanents peuvent s'adonner à cette consommation.

« Moi, ce dont je me suis rendu compte depuis plus de dix ans, c'est qu'on a de tout [dans notre service de soins]. C'est-à-dire n'importe quelle classe sociale, que ce soient les architectes, les chefs d'entreprise, le milieu de la restauration, en cuisine. Le bâtiment aussi. » (Professionnelle de santé à Saint-Barthélemy)

Saisonniers : de la fête à la consommation quotidienne

À Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, l'économie locale liée au secteur touristique repose en grande partie sur la présence de saisonniers au sein des établissements d'hôtellerie-restauration. En 2024, l'emploi saisonnier représentait 25 % des effectifs du secteur à Saint-Martin [9] et, à Saint-Barthélemy, les établissements hôteliers employaient en moyenne 60 employés contre 61 saisonniers ou extras [14]. Au sein de certains établissements, la part d'emplois saisonniers peut être encore plus importante: deux responsables hôteliers, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, indiquent que les saisonniers constituent 90 % de leur effectif annuel. Le secteur admet ainsi une forte dépendance à de jeunes travailleurs; à Saint-Martin, 39 % de l'ensemble des salariés de l'hôtellerie ont moins de 35 ans [9].

À Saint-Barthélemy, la question de l'accès au logement est particulièrement prégnante chez les saisonniers et les professionnels du secteur non marchand (fonctionnaires, professionnels de santé...). Le nombre de logements est insuffisant pour satisfaire la demande et l'île est confrontée à des loyers et des prix immobiliers hors de portée pour une grande partie de la population. La location d'une chambre peut en effet dépasser 2 000,00 € par mois [3]. Afin de pallier les difficultés d'accès au logement de leurs effectifs, la plupart des établissements employant des travailleurs saisonniers offrent des solutions d'hébergement en colocation, entre jeunes saisonniers. Le rythme de travail soutenu, associé à une intégration festive et à la vie en habitat partagé, favorise l'expérimentation de substances psychoactives chez ces jeunes adultes, notamment de cocaïne.

« Je suis tombé sur une coloc où ils étaient à fond dedans, la cocaïne. Donc là, c'est un peu compliqué aussi, où quand tu rentres le soir, t'as une petite motivation, avec un petit apéro. Il y a ça aussi qui joue. Tout dépend de l'entourage, et surtout ici. [...] Ici c'est des saisonniers donc quand ils arrivent ici ils sont là aussi pour profiter. » (Homme, 32 ans, usager de cannabis et de cocaïne à Saint-Barthélemy)

Dans les secteurs professionnels recourant largement aux saisonniers, l'usage de cocaïne est renforcé par la place centrale de la fête dans le quotidien professionnel. L'évitement devient alors difficile pour de jeunes travailleurs en interaction constante, d'autant que la consommation d'alcool et son caractère désinhibant peuvent être facteurs de consommation, dans un contexte d'usage parfois lié à l'intégration au sein d'un groupe.

« Arrivés à un moment de la soirée où ils sont alcoolisés, c'est là où ils vont un peu bifurquer et être amenés à consommer. Surtout, c'est un effet un peu comme la cigarette au collège,

c'est un effet de mode. Si on n'en prend pas, on a l'impression que l'on n'est pas intégré dans les équipes ou on est un peu has been de ne pas en prendre. » (Responsable hôtelier et ancien consommateur de cocaïne à Saint-Martin)

À mesure que la consommation s'installe, la distinction entre usage festif et usage quotidien tend à s'estomper. En effet, la volonté de maintenir un rythme festif soutenu tout en assumant une charge de travail importante peut conduire à une consommation de plus en plus régulière. D'abord destinée à récupérer entre deux événements, celle-ci peut progressivement devenir un moyen de prolonger les effets stimulants de la cocaïne afin de tenir le rythme imposé par l'activité professionnelle.

« C'est un cercle vicieux, ils travaillent beaucoup, parce que le boulot est vraiment dur. [...] Après ils vont en soirée, ils vont consommer. Le lendemain, ils sont fatigués, donc qu'est-ce qu'ils font ? Ils en reprennent le matin pour assurer la journée. » (Responsable hôtelier et ancien consommateur de cocaïne à Saint-Martin)

Ce glissement vers un usage quotidien de la cocaïne peut se manifester aussi bien chez les saisonniers que chez d'autres travailleurs confrontés à des conditions de travail éprouvantes. Un enquêté arrivé à Saint-Barthélemy pour exercer dans le secteur du bâtiment a vu sa consommation s'intensifier sous l'effet d'une pression professionnelle accrue.

« Au travail, on demande beaucoup ici sur Saint-Barthélemy. Moi au début, je n'en prenais pas [de la cocaïne] avant d'aller travailler. Après, petit à petit, vu ce qu'on me demandait... Il y a la pression du travail. La pression que tu peux te donner toi-même ou que tu peux ressentir vis-à-vis des patrons. [...] Le patron qui veut toujours plus, surtout après [l'ouragan] Irma. Il fallait tout reconstruire. » (Homme, 32 ans, usager de cannabis et de cocaïne à Saint-Barthélemy)

D'après une professionnelle de santé de Saint-Barthélemy, la consommation de substances, encouragée par un rythme de travail intense, une forte pression et un environnement festif omniprésent, tend à s'accentuer durant la haute saison avec l'augmentation de l'activité professionnelle, entraînant pour conséquences des accidents de la route ou des complications psychiatriques.

La cocaïne, facteur de fragilité chez les saisonniers

La consommation de cocaïne peut affecter les trajectoires professionnelles et personnelles des travailleurs présents à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Les responsables hôteliers rencontrés soulignent être directement confrontés à des usages problématiques, du fait de la porosité entre sphère professionnelle et vie privée, renforcée par la prise en charge du logement par l'entreprise. Lorsque ces consommations sont portées à la connaissance de la hiérarchie, elles peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires, telles que le licenciement voire le rapatriement du salarié vers son domicile familial.

À Saint-Barthélemy en particulier, les conséquences socio-sanitaires de l'usage de cocaïne se révèlent d'autant plus prononcés que le coût de la vie et du logement y est particulièrement élevé, rendant difficile le maintien de conditions de vie inchangées pour des individus privés de revenus fixes. Cette situation peut dans certains cas conduire à une véritable précarisation, d'autant plus complexe à

Drogues de synthèses et opiacés

À Saint-Martin, quelques mentions marginales de la part de professionnels et d'usagers font aussi état de la présence de cathinones, de kétamine et de MDMA/ecstasy. Ces substances sont plus discrètes que le cannabis et la cocaïne, mais tout de même visibles en contexte festif. Selon un professionnel interrogé, ces usages sont le fait d'une population jeune, fréquentant les établissements festifs de part et d'autre de l'île ainsi que les festivals proposés sur le territoire.

L'usage d'héroïne et d'autres opiacés demeure très marginal sur le territoire de Saint-Martin. À l'instar des autres départements français d'Amérique, les représentations sociales associées à l'injection intraveineuse s'opposent à ce type de consommation, dans un contexte culturel fortement imprégné des normes caribéennes [5, 7]. Les rares usages observés concernent principalement des visiteurs temporaires originaires de France hexagonale, déjà engagés dans un parcours de consommation avant leur arrivée sur l'île.

surmonter que les solutions demeurent limitées sur le territoire. La précarité tend alors à s'installer durablement. Selon un intervenant social à Saint-Barthélemy, les personnes sans abri proviennent presque exclusivement de l'extérieur et sont désormais confrontées aux conséquences directes d'une perte d'emploi et de revenus.

« [Ceux] qu'on croise sur la rue, ils ont tous au-dessus de 40 ans. C'étaient des anciens saisonniers qui sont venus pour travailler. Ils ont eu des difficultés pour x ou y raisons et se sont retrouvés à la rue. Ce sont des anciens saisonniers, donc des gens de l'extérieur. » (Intervenant social à Saint-Barthélemy)

Précarité et consommation de crack

À Saint-Martin, des usagers de crack en grande précarité

À Saint-Martin, les consommateurs de cocaïne basée³ sont, à l'image de ce qui est observé en Martinique et en Guyane, majoritairement issus d'une population locale confrontée à une précarité structurelle [5, 7]. Ils évoluent dans un milieu urbain, principalement à Marigot et ses alentours. Les expérimentations peuvent être effectuées à l'adolescence, encouragées par un entourage familial ou amical consommateur. L'installation dans un usage quotidien s'explique par la nécessité de soulager les difficultés de la vie en milieu urbain, comme outil de survie en situation de grande précarité.

Une enquêtée de 57 ans, originaire de France hexagonale, a commencé à consommer de la cocaïne sous forme chlorhydrate après son arrivée à Saint-Martin. Son ex-conjoint l'a initiée à la consommation de cocaïne basée, contribuant à la dégradation progressive de sa situation sociale. L'intensification de sa consommation s'est manifestée à la suite du passage de l'ouragan Irma, parallèlement à son entrée dans une situation de grande précarité.

3. La cocaïne base ou basée, qui circule sous l'appellation « crack » ou « free base », est un dérivé du chlorhydrate de cocaïne, résultant de l'adjonction de bicarbonate ou d'ammoniaque. Un « caillou de crack » désigne le petit amas solide de cocaïne basée obtenu après le processus de transformation, qui se consomme fumé.

Telle qu'observée en Martinique et en Guyane, la population consommatrice de cocaïne basée suivie par les intervenants sociaux est vieillissante : leur âge est compris entre 25 et 70 ans et leur consommation s'inscrit dans la durée. Selon les enquêtés, cet usage en milieu urbain ne connaît pas d'augmentation depuis le début des années 2000. Au contraire, certains sites autrefois emblématiques, comme un parking de la rue Saint-James historiquement fréquenté par les usagers, tendent à être délaissés.

« En 2001, le "parking des crackés", c'était vraiment le "parking des crackés", c'était vraiment autre chose. Maintenant, c'est à la marge. [Le crack] touche vraiment une frange très, très minime de la population. D'ailleurs, du crack, on en trouve très, très, très peu. » (Représentant de la gendarmerie à Saint-Martin)

D'après les enquêtés, la cocaïne basée est accessible à Saint-Martin directement sous forme de crack, ce qui favorise l'achat en quantités réduites et renforce l'accessibilité de la substance chez les publics précaires. Les approvisionnements se font auprès de revendeurs à un prix renseigné autour de 5 € le caillou. Pour ces populations précaires, l'achat de cette substance repose sur des revenus issus de petits travaux occasionnels non déclarés, les « jobs », caractéristiques des territoires ultramarins investigués dans le cadre du projet OUDOM et du dispositif TREND. Certains évoquent ainsi offrir des services de jardinage, maçonnerie ou peinture, activités pouvant être rémunérées aussi bien en argent qu'en produit. Les femmes ont également recours au travail du sexe pour se procurer de la cocaïne basée.

« Il y a la prostitution ici. On se prostitue aussi. Pour avoir de l'argent, ou des fois c'est contre un caillou. [Ça peut être] les deux. Il y a des gens qui ne consomment pas, qui ne sont pas dealers [qui nous donnent de l'argent]. Il y a des gens qui en ont, qui nous en donnent [du crack]. » (Femme, 57 ans, usagère de cocaïne basée sans domicile fixe à Saint-Martin)

Selon les intervenants interrogés, la consommation de cocaïne basée se fait la plupart du temps par le biais de pipes à crack artisanales, fabriquées par les usagers eux-mêmes à partir de canettes ou d'autres récipients en métal. Les pipes à crack en verre à usage individuel, qui demeurent un outil essentiel de réduction des risques permettant de limiter la transmission de maladies infectieuses et de prévenir les blessures liées à d'autres méthodes de consommation, sont relativement peu disponibles (cf. « Une prise en charge des addictions limitée »).

Travailleurs précaires et crack à Saint-Barthélemy

La précarité à Saint-Barthélemy demeure peu documentée, l'île étant surtout réputée pour ses foyers aisés et son tourisme de luxe. La part de bénéficiaires de minima sociaux y est faible : en 2016, seulement 0,7 % de la population percevait le revenu de solidarité active (RSA), contre 20 % en Guadeloupe la même année [15]. Néanmoins, les intervenants interrogés soulignent la présence d'individus en situation de grande précarité sur le territoire. Attrayés par de meilleurs salaires, des travailleurs venus de Guadeloupe ou de Saint-Martin ne disposent toutefois pas des ressources suffisantes pour accéder à un logement sur place. La marginalité se caractérise par l'isolement et l'usage d'abris temporaires sur les plages, dans les voitures ou sur les bateaux.

À Saint-Barthélemy, la consommation de cocaïne basée est étroitement liée aux situations de précarité sociale et économique. La perte d'emploi, la diminution des revenus et le sans-abriisme constituent des facteurs favorisant cette consommation, qui apparaît comme un moyen d'échapper

Drogues et conduites addictives à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

aux difficultés quotidiennes et au stress lié à la précarité. Un cas observé rapporté par un enquêté illustre la trajectoire de précarisation liée à la consommation : l'usager consommateur de cocaïne sous forme chlorhydrate s'est peu à peu adonné à la consommation de cocaïne basée, glissement qui s'est accompagné d'une détérioration de sa situation sociale et résidentielle.

« Il y avait un [colocataire] qui avait la quarantaine aussi. Il fumait [du crack]. [Maintenant] c'est quelqu'un qui vagabonde, qui dort dehors, à [quartier anonymisé]. C'est-à-dire qu'il fume constamment quoi. Et lui, dès qu'il a du produit, il fume. [...] Il vit ici et il traîne vers [ce quartier], il dort sur la plage. » (Homme, 32 ans, consommateur de cannabis et de cocaïne à Saint-Barthélemy)

Les forces de l'ordre indiquent rencontrer des difficultés à appréhender des revendeurs détenant de la cocaïne basée, celle-ci étant plutôt retrouvée directement sur les consommateurs. Les observations ne permettent pas d'affirmer si la cocaïne basée est disponible à la revente prête à l'emploi ou si elle fait l'objet d'une transformation à partir de cocaïne chlorhydrate par les usagers.

Une prise en charge des addictions limitée

À Saint-Martin, un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) constitue l'unique structure médico-sociale entièrement consacrée à l'accompagnement des personnes consommatrices de substances psychoactives. À Saint-Barthélemy, l'offre de soins en addictologie repose intégralement sur les dispositifs implantés à Saint-Martin. Si le CSAPA ainsi que le centre médico-psychologique (CMP) de Saint-Martin proposent des permanences ou des maraudes à Saint-Barthélemy, avec des déplacements sur place quelques fois par mois, aucune structure dédiée n'est présente à temps plein sur l'île. Cette carence en établissements spécialisés constitue un réel frein à la prise en charge, les suivis devant être nécessairement poursuivis à Saint-Martin, voire en Guadeloupe lorsque la situation requiert un accompagnement plus intensif ou des soins spécialisés. Une problématique similaire se pose à Saint-Martin, où les dispositifs existants ne permettent pas non plus d'assurer des parcours de soins complets. Les suivis au long cours ainsi que les hospitalisations nécessitent une orientation vers d'autres territoires. Une enquêtée saint-martinoise, ayant un projet d'arrêt prolongé de l'usage de l'alcool, a ainsi été orientée vers une communauté thérapeutique en Guyane, faute de solution dans la région.

Dans les deux territoires, les acteurs sociaux et médico-sociaux soulignent la complexité du suivi des personnes en situation d'addiction, en raison du nombre limité de structures spécialisées et de l'insuffisance de solutions d'accompagnement à long terme. Les dispositifs d'hébergement, en particulier, demeurent peu nombreux pour assurer un suivi global et durable des populations précarisées. De plus, le manque de structures s'accompagne d'un sous-effectif de personnel, ne permettant pas non plus une prise en charge optimale des bénéficiaires.

À Saint-Barthélemy, la question de l'interconnaissance, exacerbée sur ce territoire de petite taille, peut également limiter les consultations de personnes en situation d'addiction. Certains professionnels interrogés affirment en effet que l'enjeu réputationnel restreint l'accès aux soins chez les publics insérés.

« Le problème d'ici, c'est que vu que c'est petit, les gens n'osent pas parler de leurs problématiques, tout le monde se connaît. Ils se connaissent au niveau professionnel, donc ils ne veulent pas mélanger leurs problématiques personnelles,

familiales aux professionnels. Donc il y a beaucoup de gens qui vivent avec leurs problématiques et qui restent dedans. » (Professionnelle de santé à Saint-Barthélemy)

Par ailleurs, aucun centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) n'est présent sur l'un ou l'autre des deux territoires. De manière générale, l'offre en matière de réduction des risques (RdR) demeure restreinte. À Saint-Martin, peu de structures procèdent à la distribution de pipes à crack, dans une logique de prévention des risques infectieux et des blessures liées aux modes de consommation, et à Saint-Barthélemy aucune distribution de matériel de RdR n'a été observée.

Conclusion

À Saint-Martin, le trafic de cocaïne constitue un élément central du réseau transatlantique à destination de l'Europe. Saint-Barthélemy, en revanche, se positionne davantage comme une île de destination des substances. Dans les deux territoires, les trafics locaux se concentrent autour de points de vente bien identifiés par les forces de l'ordre et les usagers et, à Saint-Martin, la présence croissante de groupes criminels influencés par des acteurs étrangers suscite une inquiétude particulière des autorités, dans un contexte d'augmentation de la production mondiale de cocaïne.

Les consommations de cannabis présentent des caractéristiques comparables sur les deux îles : elles sont socialement tolérées et les produits en circulation apparaissent à des prix et sous des dénominations similaires. L'usage de cocaïne y est également répandu et profondément intégré à la culture festive. Les jeunes saisonniers sont particulièrement exposés, leur intégration professionnelle et sociale les confrontant facilement à l'accès à la substance, dont le coût faible et la disponibilité élevée renforcent

la difficulté d'arrêt et l'intensification de la consommation, qui peut générer des conséquences sociales significatives, allant de la perte d'emploi à la précarisation.

Si la précarité est structurelle à Saint-Martin, du fait d'un niveau de vie moins élevé, elle reste marginale à Saint-Barthélemy, touchant principalement des travailleurs sans domicile fixe à la recherche d'opportunités économiques. Dans un contexte d'accès au logement particulièrement difficile, le sans-abrisme s'impose pour certains comme seul moyen de présence sur l'île. Sur les deux territoires, la précarité et la consommation de cocaïne basée sont étroitement liées, la substance circulant principalement dans les milieux marginalisés. Néanmoins, des consommations de cocaïne basée en milieu inséré⁴ sont relevées par les professionnels interrogés sur les deux territoires : de la même manière que pour les substances de synthèse (MDMA/ecstasy, kétamine, cathinones, etc.), observées de manière marginale dans cette enquête, une documentation plus approfondie de ces dynamiques d'usage permettrait de mieux comprendre la nature de ces consommations ainsi que les profils des consommateurs.

Enfin, les modalités de prise en charge des personnes consommant des substances psychoactives demeurent insuffisantes dans les deux territoires. À Saint-Martin, la seule structure de suivi addictologique présente sur le territoire ne permet pas de répondre à tous les besoins, notamment concernant une filière d'hospitalisation d'aval. À Saint-Barthélemy, cette carence est accentuée par l'absence quasi totale de structures locales, les interventions relevant ponctuellement de services saint-martinois. Dans un contexte où les relations sociales rendent tabou la prise en charge des addictions, la nécessité de disposer de structures fixes et accessibles est un enjeu clé d'amélioration de l'accès aux soins. Par ailleurs, l'offre de matériel de réduction des risques et des dommages liés aux drogues est limitée sur les deux îles.

Repères méthodologiques

Cette étude de terrain qualitative a été menée conjointement par la chargée d'études de l'OFDT responsable du projet d'observation des usages de drogues en outre-mer, lors d'un déplacement à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy en mai 2025, et la sociologue mandatée par l'Observatoire régional de santé Guadeloupe (ORSAG) dans le cadre du projet OUDOM.

Cette étude, de nature qualitative, a pour seul objectif de mettre en évidence des tendances convergentes à partir du recueil et de la confrontation de témoignages de divers acteurs concernés localement par la consommation et le trafic de substances psychoactives, recueillis sans souci de représentativité.

Ainsi, les enquêtés ont été recrutés à la fois au sein d'établissements accueillant des usagers de substances psychoactives (structures d'addictologie, d'hébergement, et directement sur les lieux de consommation identifiés : espaces fréquentés par les personnes en situation de précarité ou lieux festifs). Par souci d'anonymat dans ces territoires de faible étendue, les noms des structures demeurent confidentiels. Les agents de l'application de la loi interrogés (gendarmerie, police, police aux frontières, douane, préfecture, parquet) ainsi que les fonctionnaires territoriaux ont été contactés grâce au soutien de la préfecture de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Dans le cadre de cette étude, des professionnels de l'hôtellerie ont également été sollicités comme observateurs privilégiés d'un secteur où la consommation de substances psychoactives est prégnante. L'un d'eux a également été interrogé en tant qu'ancien consommateur de cocaïne. Au total, 38 entretiens ont été menés auprès de 63 interlocuteurs.

— À Saint-Martin, 22 entretiens semi-directifs, individuels ou collectifs, ont été réalisés auprès de 37 participants : 6 professionnels du champ de l'application de la loi, 16 professionnels du secteur médical et médico-social, 14 usagers de substances psychoactives et un professionnel du secteur hôtelier.

— À Saint-Barthélemy, 16 entretiens ont été conduits auprès de 26 participants : 10 agents de l'application de la loi et de la collectivité, 6 professionnels du secteur médical et médico-social, 6 usagers de substances psychoactives et 3 professionnels de l'hôtellerie.

4. Ici, l'insertion est définie par une stabilité du logement et de l'emploi, ainsi que des ressources financières fixes.

Bibliographie

Liens accessibles au 18/11/2025

1. IEDOM (2025) [Rapport annuel économique de Saint-Martin 2024](#). Paris, Institut d'émission des départements d'outre-mer, 131 p.
2. Obradovic I. (2020) [Drogues et addictions dans les Outre-mer. État des lieux et problématiques](#). Paris, OFDT, coll. Théma, 84 p.
3. IEDOM (2025) [Rapport annuel économique de Saint-Barthélemy 2024](#). Paris, Institut d'émission des départements d'outre-mer, 113 p.
4. UNODC (2024) [Online World Drug Report 2024 - Drug market patterns and trends](#). New York, United Nations.
5. Longuet I., Vassaux T. (2025) [Drogues et conduites addictives en Guyane](#). Paris, OFDT, 32 p.
6. Petit C. (2025) [Première opération « 100 % contrôle » à l'aéroport de Saint-Martin: une mobilisation inédite contre le narcotrafic](#). Guadeloupe La 1ère, 10 juillet.
7. Longuet I., Gérôme C., Merle S., Neller N., Thirot M., Zobda-Zebina M. (2024) [Pratiques d'usages et prise en charge des usagers de drogues en Martinique en 2022](#). Paris, OFDT, coll. Notes de résultats, 19 p.
8. Gérôme C. (2024) [Substances psychoactives, usagers et marchés: tendances en 2023](#). Tendances, OFDT, n° 166, 8 p.
9. ITSEE (2025) [Tourisme - Bilan Annuel 2024, Institut territorial de la statistique et des études économiques de Saint-Martin](#), 24 p.
10. UNODC (2025) [World Drug Report 2025 - Drug Trafficking & Cultivation](#). New York, United Nations.
11. OFDT (2025) [La pureté des principaux produits stupéfiants depuis 2012](#).
12. DEA (2024) [CY 2023 Cocaine Signature Program annual report](#). Washington, DC, Drug Enforcement Administration, 23 p.
13. DEA (2025) [CY 2024 Annual Cocaine Report](#). Washington, DC, Drug Enforcement Administration, 26 p.
14. Comité territorial du tourisme de Saint-Barthélemy (2025) [Observatoire du tourisme de Saint-Barthélemy 2023-2024](#), 60 p.
15. ORSAG (2022) [Profil socio-sanitaire de la collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy](#). Baie-Mahault, Observatoire régional de la santé de Guadeloupe, 29 p.

➤ Pour citer cette publication: Longuet I., Tinval D. (2025) Drogues et conduites addictives à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. *Tendances*, OFDT, n° 171, 8 p.

Remerciements

Aux enquêtés et aux agents des structures investiguées, pour leur temps et leur patience.

À la Préfecture de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, à l'Agence régionale de santé Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy et à la Mission interministérielle de lutte contre les comportements addictifs (Mildeca), pour leur soutien à l'organisation du déplacement de l'OFDT sur ces territoires.

À Valérie Ulrich, Clément Gérôme, Ivana Obradovic ainsi qu'au Conseil scientifique de l'OFDT pour leur relecture.

Cette étude a été financée par le Fonds de lutte contre les addictions, géré par la Caisse nationale de l'assurance maladie.

Ours

Tendances

Directeur de la publication: Guillaume Airagnes / Rédactrice en chef: Ivana Obradovic / Comité de rédaction: Virginie Gautron, Fabien Jobard, Aurélie Mayet, Karine Gallopin-Morvan / Infographiste: Frédérique Million / Documentaliste: Isabelle Michot.

ISSN en ligne: 2272-9739 / Crédits photos: © Monticellillo (Adobe Stock)



Observatoire français
des drogues et des
tendances addictives

69 rue de Varenne 75007 Paris
Tél. : 01 41 62 77 16
e-mail: ofdt@ofdt.fr
www.ofdt.fr